



Artiguelouve, le 22 Décembre 2021

Chers Amis Golfeurs,

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le :

**Samedi 5 février 2022 à 17 heures  
au Golf de PAU ARTIGUELOUVE**

**ORDRE DU JOUR :**

Rapport moral et activités de la saison 2021  
Bilan sportif  
Rapport financier 2021 et budget 2022  
Réponses aux questions adressées par écrit  
Election du nouveau bureau  
Questions diverses.

Vous trouverez à l'accueil du golf

- **un pouvoir représentatif** si vous ne pouvez pas vous déplacer,
- **un formulaire de candidature** pour vous présenter au Comité de l'Association Sportive du Golf de PAU ARTIGUELOUVE.

Les personnes qui désirent poser leur candidature aux fonctions de membres du Comité doivent être membres de l'Association Sportive en 2021, et abonnés du club. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au samedi 22 janvier 2022 dernier délai.

Ces documents, ainsi que les questions ou propositions que vous voudrez bien nous adresser par écrit, devront être déposés à l'accueil du golf.

Veillez croire, chers amis, à mon sincère dévouement.

Bien cordialement

Le Président de l'A.S  
Alain VINTRAS

Les documents (lettre de convocation, pouvoir et formulaire de candidature) seront également envoyés par mail à ceux ayant fourni une adresse mail. Ceux qui ne reçoivent pas les mails de l'AS peuvent en faire la demande à [as@golfpauartiguelouve.fr](mailto:as@golfpauartiguelouve.fr)